

Monsieur le Directeur Académique,

Les permutations 2013 affichaient un taux de satisfaction catastrophique : 21% seulement des collègues qui avaient fait une demande de mutation ont été satisfaits. Derrière ces chiffres se cache une réalité très pénible pour bien des collègues amenés à vivre des situations d'éclatement familial. Pour le SNUipp-FSU cette situation est inadmissible. Il est urgent que le ministère mette tout en œuvre pour débloquer la situation.

En ce qui concerne le mouvement intra académique, cette année encore, des postes seront bloqués pour accueillir des enseignants stagiaires, ce qui aura pour conséquence de figer le mouvement des titulaires. Les situations précaires de début de carrière (postes à TP ou grand éloignement du lieu d'habitation) se prolongent de manière inquiétante. Ce qui était l'affaire de quelques rudes années auparavant dure maintenant près de 10 ans pour nos jeunes collègues.

Et ce ne sont pas les 3 postes octroyés aux Deux-Sèvres qui vont permettre de remettre de la fluidité dans le mouvement, ni même d'améliorer significativement les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves !

En ce qui concerne l'éducation prioritaire, le ministère a dévoilé son plan d'action. Celles-ci vont dans le bon sens. Mais Le SNUipp-FSU sera très exigeant pour que la mise en œuvre de ce plan devienne réellement opérationnel dans les écoles : en aucune façon nous n'admettrons qu'elle se fasse au détriment des écoles hors éducation prioritaire qui ont d'autres contraintes à assumer, en particulier un encadrement des élèves bien en dessous de ce qu'il faudrait pour répondre aux exigences contemporaines en matière d'apprentissages. Rappelons que les élèves en difficultés existent dans toutes les classes. Pour autant nous soutenons le principe de moyens supplémentaires accordés aux enseignants de l'éducation prioritaire où ces élèves se concentrent plus qu'ailleurs.

Son financement doit être programmé sous la forme d'une dotation supplémentaire dans le prochain budget pour ne pas qu'elle se fasse au détriment des besoins des autres écoles et de leurs enseignants hors éducation prioritaire. Devant l'importance des enjeux, le SNUipp-FSU demande que l'ensemble des enseignants de l'éducation prioritaire (REP et REP PLUS) bénéficient de temps libéré d'enseignement pour travailler autrement et plus efficacement à la réussite des élèves et ce, dans un climat de confiance de la part de l'administration. Enfin, il demande qu'un débat transparent s'engage dès à présent sur la définition des critères déterminant la labellisation des écoles.

Le ministre de l'éducation nationale a ouvert cette année des chantiers métiers.

Le SNUipp-FSU regrette sincèrement que ces chantiers aient été abordés par le biais de missions, démarche qui sous-tend la volonté gouvernementale de diviser la profession. Les Professeurs des Écoles sont encore une fois les grands oubliés. Aucune mesure significative n'est proposée dans leur direction. Quant à la création du « grade à accès fonctionnel » (GRAF), pour le SNUipp-FSU 79 cela ne répond en rien à la demande urgente de tous les collègues de voir leurs perspectives salariales s'améliorer. Depuis sa création, le SNUipp-FSU demande plus de justice entre tous les enseignants avec un avancement au rythme le plus rapide pour tous et un accès à l'indice terminal 783. Au lieu de cela, le ministre propose la création d'un nouveau corps créant encore plus d'injustice, car il sera seulement accessible à quelques catégories de notre profession (directeurs, CPC, hommes dont les carrières sont plus longues et sans ruptures que celles des femmes). Nous ne voyons pas là une avancée, mais plutôt une régression.

Si au moins les salaires des enseignants augmentaient, mais non ! La grille des salaires a été actualisée au 1er janvier. Pour les enseignants du 1er degré, cette actualisation se traduira par une baisse de leurs traitements. Les principales raisons tiennent d'une part à la décision du gouvernement de geler, pour la 4ème année consécutive, le point d'indice de la fonction publique, d'autre part à l'augmentation du prélèvement pour pension civile qui passe de 8,76 % à 9.14 % au 1er janvier 2014.

Ajoutons, à cela les conditions de travail qui se dégradent, nous tenons à souligner notre profonde inquiétude face à la disparition quasi complète de la formation continue. Le travail approfondi articulant apports théoriques et réflexions sur la pratique qui s'opérait avant dans des stages de plusieurs semaines en présentiel avait une réelle efficacité en termes de renouvellement pédagogique.

Nous émettons les plus profonds doutes sur l'efficacité du dispositif actuel, où la formation est réduite à portion congrue et nous ne partageons pas, loin de là, le fétichisme numérique béat qui agite actuellement nos responsables, convaincus que la plateforme Magistère agira comme une potion magique sur les défis pédagogiques contemporains."

...

Notre métier ne fait plus rêver ! La crise du recrutement est proche !

Le SNUipp est depuis sa création force de proposition et de propositions réalistes ! Les moyens existent, il faudrait juste qu'un jour, un gouvernement courageux aille les chercher là où ils sont. Pour le SNUipp-FSU 79, on ne peut plus continuer dans cette direction, l'éducation nationale doit faire face aux défis d'une école réellement démocratique et émancipatrice. Nous nous y retrouvons tous : les enseignants, les élèves et même l'administration avide de bons indicateurs chiffrés.